

ZÁPADOČESKÁ UNIVERZITA V PLZNI
FAKULTA FILOZOFICKÁ

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

2022

Monika Slavíková

ZÁPADOČESKÁ UNIVERZITA
FILOZOFICKÁ FAKULTA
KATEDRA ROMÁNSKÝCH JAZYKŮ

Studijní obor: Cizí jazyky pro komerční praxi – francouzština

Bakalářská práce
Interpréter en entreprise (élaboration d'un
Glossaire)
Monika Slavíková

Vedoucí práce: PhDr. Helena Horová, Ph.D.

PLZEŇ 2022

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracoval/a samostatně a všechny použité prameny jsem uvedl/a v seznamu použitých zdrojů.

Plzeň, duben 2022

.....

Remerciements :

Je voudrais remercier Madame PhDr. Helena Horová, Ph.D pour la direction professionnelle de mon mémoire, pour son temps, ses conseils et pour sa patience.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 PARTIE THÉORIQUE	2
1.1 Histoire d'interprétation.....	2
1.1.1 Antiquité.....	2
1.1.2 Moyen Âge.....	3
1.1.3 Âge moderne	4
1.2 Modes d'interprétation	6
1.2.1 L'interprétation consécutive.....	7
1.2.2 L'interprétation simultanée	8
1.2.3 Interprétation à vue	10
1.2.4 Interprétation d'accompagnement.....	10
1.3 Catégories d'interprétation spécifiques	12
1.3.1 Interprétation judiciaire.....	12
1.3.2 Interprétation de liaison	12
1.3.3 L'interprétation en langue des signes	13
1.3.4 Interprétation à distance	14
2 PARTIE PRATIQUE	15
2.1 Objectif du glossaire et la méthodologie du travail	15
2.2 Glossaire.....	15
3 CONCLUSION	29
4 BIBLIOGRAPHIE	30
4.1 Monographies	30
4.2 Sources électroniques.....	30
4.3 Dictionnaires en ligne	32
5 RÉSUMÉ	33
5.1 En français.....	33
5.2 Český.....	33
5.3 English	33
6 ANNEXES.....	35

LISTE D'ABRÉVIATIONS

Abr. - abréviation

Acr.- acronyme

Adj. adjective

Loc. locution

N.f. nom féminin

N.m. Nom masculin

V.i. verbe intransitive

V.p. verbe pronominal

V.t. verbe transitive

INTRODUCTION

Ce mémoire traite de l'interprétation en entreprise. Il se compose de deux parties – de la partie théorique et de la pratique.

La partie théorique vise à familiariser le lecteur avec le thème de l'interprétation. L'interprétation est une activité qui permet la compréhension entre deux langues différentes, principalement sous forme parlée - ce n'est donc pourquoi on parle d'interprétation et pas de traduction.

Le premier chapitre va traiter de l'histoire de l'interprétation. L'interprétation a ses racines dans l'Égypte ancienne et c'est là que commence le premier chapitre. Il décrit également l'interprétation au Moyen Âge et passe progressivement à la période moderne-dont le principal jalon est la Première Guerre mondiale, après laquelle le besoin d'interprètes a augmenté. Mais un autre point important, notamment pour l'interprétation simultanée, est le Processus de Nuremberg, de quel ce sous-chapitre traite également.

Le deuxième chapitre visera à familiariser le lecteur avec les types de base de l'interprétation. Il convient de noter que de nombreuses interprétations différentes peuvent être rencontrées. Cependant, ce travail fonctionne et tient compte de la division, qui est présentée dans ouvrage de Čeňková et se base sur celle-ci. Les espèces dont il s'agit sont- l'interprétation consécutive, l'interprétation simultanée, l'interprétation à vue et l'interprétation d'accompagnement.

Le dernier chapitre de la partie théorique traitera de catégories d'interprétation spécifiques. Cette catégorie comprend l'interprétation judiciaire, l'interprétation de liaison, l'interprétation en langue des signes et l'interprétation à distance.

La partie pratique contient un glossaire des termes des affaires, de l'économie et du droit qui sont utilisés dans le domaine de l'entreprise. Le glossaire est réalisé par une analyse des séquences vidéo en langue française avec une thématique économique. Ces séquences vidéos proviennent du youtube.com et sont listées en annexe. Le but du glossaire est d'introduire des mots qui seront utiles à la fois aux étudiants qui étudient le français pour la pratique commerciale mais aussi à toute personne ayant besoin de vocabulaire du domaine des affaires.

1 PARTIE THÉORIQUE

1.1 Histoire d'interprétation

1.1.1 Antiquité

De nombreux mythes entourent les débuts de l'interprétation. Selon la légende, les traducteurs n'apparaissent qu'après le déluge biblique. La légende raconte que jusque-là, une seule langue était utilisée pour communiquer entre les gens. L'une des légendes les plus célèbres sur l'origine de la différence de langues est la légende de Babylone. Le roi local a décidé de construire une tour d'une hauteur énorme. Par cet acte mythique, le roi de Babylone voulait montrer qu'il était égal à Dieu et que toute punition de Dieu, sous la forme d'un déluge, ne l'affecterait jamais, et la hauteur de la tour était censée le confirmer. Cela a beaucoup offensé Dieu et il a donc "doué" la ville de diverses langues étrangères. Avec cet acte, il a empêché la communication entre les concepteurs et la tour a commencé à s'effondrer. Selon la légende, les constructeurs se sont dispersés dans différentes parties du monde, où ils ont répandu leurs langues.¹

Dans l'Antiquité, la forme orale était le seul moyen de communication. Cette période est qualifiée de culture prescrite, sur la base de laquelle on peut supposer que les premières mentions historiques des activités des médiateurs interlangues étaient exclusivement orales. Dans sa forme actuelle, on peut la comprendre comme une activité d'interprétation.² Les sources historiques traitant des activités d'interprétation sont très sporadiques et il est difficile de trouver un point de référence qui permette une analyse plus complète de l'histoire et du développement de l'interprétation. La raison en est le fait bien connu qu'il n'y a pas de matériel solide à confirmer, stocker et analyser après l'interprétation.³ Les premières mentions d'interprétation viennent du 3ème millénaire avant JC d'Égypte de la tombe du prince, qui fait référence au surveillant de l'interprète. D'autres sources de l'Égypte ancienne suggèrent que l'activité était principalement associée à l'administration publique.⁴ Même à l'époque de la construction des pyramides, les Égyptiens parlaient de ceux qui étaient très appréciés des Pharaons- les premiers interprètes qui vivaient dans la zone bilingue du sud de l'Égypte. A cette époque, les interprètes étaient vu comme un être supérieur au service des dieux et

¹ VRZAL, David. Tlumočení a překlad jako nástroj pro komunikaci společnosti a státu. Plzeň, 2021. Bakalářská práce. Západočeská univerzita. Vedoucí práce JUDr. Tomáš Louda CSc.

² Ibid.

³ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 7

⁴ HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le. 28.2.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>

des rois. Le pharaon égyptien a même introduit le titre génétique "chef interprète" (vrchní tlumočník)⁵. Certaines découvertes archéologiques décrivent les interprètes comme ayant deux têtes.⁶ Il convient également de souligner que la fonction d'interprète comportait souvent un risque. Certains interprètes ont été punis de mort pour les simples caprices des monarques. D'autres qui ont été témoins et ont été directement impliqués dans certaines négociations, pour lesquelles les témoins risquaient simplement d'être trahis, ont été punis de mort ou, au mieux, en se coupant la langue.⁷ Ceux qui servaient d'interprètes et de traducteurs venaient de tous les horizons sociaux et pouvaient être des esclaves, des femmes ou la famille royale. Le titre « interprète de cour » faisait référence à quelqu'un qui interprétait directement auprès du gouvernement du royaume.⁸

Un exemple de besoins d'un interprète peut être trouvé dans la Grèce antique- Plus d'une campagne d'Alexandre le Grand a nécessité un voyage en Inde et l'utilisation d'un interprète pour communiquer avec les Alliés ou le peuple qu'il avait conquis. L'un des premiers exemples d'interprétation de conférence a eu lieu en 202 avant JC lors de négociations entre Scipio et Hannibal. Les deux camps n'étaient pas armés et chacun autorisait la présence d'un interprète.⁹

1.1.2 Moyen Âge

On peut dire qu'au Moyen Âge, l'activité de traduction était à la hausse. Les interprètes ont continué à être employés tout au long du Moyen Âge. Dans les monastères, dans les conseils (accompagnant les prédicateurs à l'étranger), dans les synagogues (traduisant la Torah) et aussi dans les expéditions commerciales, incursions militaires et réunions diplomatiques.¹⁰

La diffusion du christianisme a nécessité de nouveaux interprètes. Le latin devenant progressivement la langue ecclésiastique et le grec restant longtemps la langue des synodes. Les

⁵ ČENKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 7

⁶ SCHMIDT, Daniela. A Brief History of Interpretation and Translation. Translorial [enligne]. 2020, 3.11. 2020 [consulté le: 2.3.2022]. Disponible sur: <http://www.translorial.com/reference/a-brief-history-of-interpretation-and-translation/>

⁷ VRZAL, David. Tlumočení a překlad jako nástroj pro komunikaci společnosti a státu. Plzeň, 2021. Bakalářská práce. Západočeská univerzita. Vedoucí práce JUDr. Tomáš Louda CSc

⁸ SCHMIDT, Daniela. A Brief History of Interpretation and Translation. Translorial [enligne]. 2020, 3.11. 2020 [consulté le: 2.3.2022]. Disponible sur: <http://www.translorial.com/reference/a-brief-history-of-interpretation-and-translation/>

⁹ Ibid.

¹⁰ HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le 4.3.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>

interprètes ont également reçu une grande reconnaissance en dehors de l'église - au service des monarques. Les tensions entre États chrétiens et non chrétiens ont conduit à l'émergence d'un interprète moderne au XIV^e siècle, qui était également diplomate.¹¹ Pendant les croisades, les interprètes faisaient partie très importante de la cour et de l'armée. La raison en était, entre autres, la politique de propagation du christianisme par la parole et pas par les armes. Les interprètes inter-langues étaient désignés par les termes "latinier" de la langue latine ou encore "truchemant" (du mot ancien „Turgumanu“ Selon les théories, l'origine du mot est dérivée du dieu Hermès – un personnage qui a médiatisé l'art de l'interprétation). La principale raison de la création d'universités pour les futurs interprètes était le fait que pendant cette époque, des païens ayant de bonnes compétences linguistiques étaient également utilisés pour l'interprétation. En 1248, le roi Innocent IV. s'adressa au recteur de l'université de Paris. L'objectif était de sélectionner des étudiants qui complèteraient leur éducation par la théologie et deviendraient des visionnaires dans les terres païennes. Cette étape a également conduit à la division des interprètes en éduqués et non éduqués. Ainsi, au Moyen Âge, une distinction a commencé à être faite entre les interprètes professionnels et ceux qui exerçaient des activités d'interprétation à titre occasionnel et laïc.¹²

Grandes découvertes sont devenues une étape importante pour l'interprétation. Les croisières et la découverte associée de nouvelles langues et cultures sont devenues une étape importante pour l'interprétation. Lors de son premier voyage, Christophe Colomb a remarqué que ses interprètes parlant arabe et hébreu n'étaient pas très utiles pour communiquer avec les Indiens. C'est pourquoi il a décidé plus tard de capturer des Amérindiens et de leur apprendre l'espagnol qu'ils puissent l'aider comme interprètes pendant sa prochaine expédition. La même chose est arrivée aux Espagnols, qui ont été retenus captifs par les indigènes - ils ont appris leur langue et leur culture et ont ensuite servi d'interprètes.¹³

1.1.3 Âge moderne

On connaît le terme d'interprète de cour aux XVI^e et XVII^e siècles, qui a été introduit par Rudolf II. Ce titre appartenait aux diplômés de l'Académie orientale, qui travaillaient comme représentation provinciale à Istanbul. D'autres termes tels qu'interprète judiciaire, interprète

¹¹ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 8

¹² VRZAL, David. Tlumočení a překlad jako nástroj pro komunikaci společnosti a státu. Plzeň, 2021. Bakalářská práce. Západočeská univerzita. Vedoucí práce JUDr. Tomáš Louda CSc.

¹³ HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le 4.3.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>

privé et traducteur sont également connus depuis l'époque de l'Autriche-Hongrie. C'est aussi la monarchie Autriche-Hongrie qui divise l'activité en interprétation et en traduction. Le terme interprète judiciaire fait référence à une personne qui est employée par une institution judiciaire et dont la fonction est exercée dans le cadre d'une procédure judiciaire. L'interprète privé était un interprète suppléant du tribunal, mais il avait des pouvoirs différents. Et le traducteur était une personne autorisée à traduire des documents officiels - Il s'agissait souvent des scientifiques ou des écrivains. Les évolutions mondiales ont également entraîné des changements dans les langues reconnues internationalement. Le français était en position souveraine, mais en raison des développements en Amérique, gagne également un statut important. Des services d'interprétation étaient nécessaires pour que les deux continents puissent travailler ensemble.¹⁴

Le principal jalon pour l'interprétation a été la Première Guerre mondiale. Après la première guerre mondiale, les premiers interprètes professionnels apparaissent et l'interprétation devient un métier indépendant. Lors de la conférence de la paix à Saint-Germain en 1919, l'une des deux principales formes d'interprétation est utilisée- l'interprétation consécutive. Selon l'éthique à l'époque, l'interprète n'avait pas le droit d'interrompre l'orateur. L'orateur pouvait parler pendant deux heures et l'interprète ne pouvait commencer son interprétation qu'après la prestation d'orateur. Dans l'entre-deux-guerres, cette méthode d'interprétation était utilisée lors des conférences de la Société des Nations, de l'Organisation internationale du travail, des réunions de la Cour internationale de Justice et d'autres grandes organisations non gouvernementales. Les premiers interprètes de conférence professionnels ont été recrutés principalement parmi les professeurs d'université, les diplomates, les journalistes et les juristes. Après la Seconde Guerre mondiale, des instituts et universités d'interprétation commencent à émerger dans le monde (Allemagne, Autriche, France, URSS, États-Unis, Belgique, Italie, Canada, Espagne, Tchécoslovaquie, etc.). L'interprétation consécutive a longtemps été le seul type d'interprétation utilisé au niveau international.¹⁵ Le développement des contacts et des négociations de haut niveau entre les nations et aussi la création de grandes organisations internationales ont fait émerger une nouvelle forme d'interprétation - l'interprétation simultanée. L'interprétation consécutive prenait beaucoup de temps. Le temps passé à négocier était multiplié par le nombre de langues dans lesquelles chaque déclaration devait être

¹⁴ VRZAL, David. Tlumočení a překlad jako nástroj pro komunikaci společnosti a státu. Plzeň, 2021. Bachelářská práce. Západočeská univerzita. Vedoucí práce JUDr. Tomáš Louda CSc

¹⁵ ČENKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 8,9

traduite. Malgré quelques réticences initiales, l'interprétation simultanée s'est développée et a commencé à être utilisée dans diverses conférences internationales. L'interprétation simultanée a finalement été pleinement acceptée pendant le procès de Nuremberg. Il était important qu'un processus aussi urgent sur le plan politique ne prenne pas plus de temps que l'opinion publique ne pouvait le supporter.¹⁶ Trois équipes de 12 interprètes travaillaient ici. Ils étaient dirigés par Léon Dostert- un colonel de l'armée américaine et plus tard professeur à l'Université de Georgetown à Washington DC. Il y avait trois interprètes dans chaque cabine, interprétant dans leur langue maternelle. Quand l'un avait une pause, l'autre interprétait dans la salle d'audience et le troisième regardait les débats dans la pièce voisine. Malgré le fait que l'interprétation simultanée était une expérience pendant le processus de Nuremberg et que les interprètes n'avaient même aucune formation, l'événement dans son ensemble a eu un énorme succès pour les interprètes simultanés. Et il a été clairement établi que ce type d'interprétation est le moyen de communication le plus commode dans les négociations internationales multilingues.¹⁷ Depuis lors, l'interprétation simultanée est devenue un outil de communication nécessaire non seulement pour les grandes institutions internationales comme l'ONU ou l'UE, mais également dans le monde des affaires et de la culture, où ce type d'interprétation est de plus en plus utilisé.¹⁸

L'idée de concevoir un appareil d'interprétation est attribuée à l'entrepreneur américain Edward Filene. Avec l'aide de l'ingénieur électricien Gordon Finlay et du directeur d'IBM Thomas Watson, il a développé l'appareil Filene-Finlay-IBM. Ce système d'interprétation simultanée peut être comparé à un appareil téléphonique portable- l'orateur et l'interprète parlaient dans le microphone et les auditeurs disposaient d'écouteurs et ils pouvaient choisir d'écouter la performance dans la langue originale ou dans une autre langue.¹⁹

1.2 Modes d'interprétation

L'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC) distingue trois catégories de langues de travail pour les interprètes :

¹⁶ HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le. 4.3.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>

¹⁷ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 10

¹⁸ HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le.4.3.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>

¹⁹ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 9

1. La langue A- une langue active au niveau de la langue maternelle

2. La langue B- une langue étrangère active vers laquelle où du quelle l'interprète peut interpréter

3. La langue C- une langue étrangère passive de quelle l'interprète est capable d'interpréter vers sa langue maternelle.

Cette division des langues est particulièrement importante pour les interprètes de conférence, qui intéressent leurs clients selon leurs langues de travail. Par exemple, dans les institutions de l'Union européenne, on préfère les interprètes qui listent plus de langues passives dans leur combinaison linguistique desquelles ils sont capables d'interpréter vers leur langue maternelle que les interprètes qui peuvent parler une seule langue étrangère active de quelle ils peuvent interpréter.²⁰

1.2.1 L'interprétation consécutive

Comme on l'a déjà mentionné, aux débuts de l'interprétation professionnelle (jusqu'à la Seconde Guerre mondiale), l'interprétation consécutive était la seule méthode d'interprétation utilisée au niveau international. Cette méthode d'interprétation consécutive prend du temps, mais elle a l'avantage d'être supérieure à l'interprétation simultanée tant sur le fond que sur la forme.²¹ « L'interprétation consécutive est un type d'interprétation dans lequel l'interprète prend des notes pendant que l'orateur prononce un discours (ou dit quelques phrases). L'interprète restitue ensuite ce que l'orateur a dit pour le public. Normalement, il se tient assis ou debout à proximité de l'orateur, prend des notes dans un carnet et ne parle dans le microphone (s'il y en a un) qu'une fois que l'orateur a terminé. Pour être un bon interprète consécutive, on doit être capable d'écouter très activement, d'analyser ce que dit l'orateur, de prendre des notes qui aident à mémoriser le discours à restituer, puis de le prononcer dans votre langue active, comme si vous étiez vous-même l'orateur. »²² L'interprétation consécutive peut se faire avec un interprète prenant les notes ou il peut mémoriser le discours et l'interpréter ensuite de mémoire. On distingue aussi interprétation sans ou avec interruption. Dans ce cas, cela dépend si l'interprète interprète le discours original de l'orateur en plusieurs

²⁰ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 13

²¹ Ibid, p 13

²² Interprétation consécutive: Qu'est-ce que l'interprétation consécutive? En quoi consiste-t-elle? [enligne]. Commission Européenne [Consulté le .7.3.2022]. Disponible sur: https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/consecutive-interpreting_fr

parties ou en une seule fois après le discours de l'orateur. Il existe également une interprétation consécutive résumée - l'interprète peut, à la demande des auditeurs, raccourcir son interprétation ou leur apporter un bref extrait de l'intégralité du discours de l'orateur. L'interprétation consécutive peut être bilatérale - l'interprète interprète vers sa langue maternelle et sa langue étrangère active, mais aussi unidirectionnelle - cela signifie que chaque interlocuteur a son propre interprète et qu'il n'interprète que dans un seul sens, le plus souvent vers son ou sa langue maternelle.²³

1.2.2 L'interprétation simultanée

L'interprétation simultanée est la forme la plus difficile pour un interprète. Ils disposent d'un minimum de temps, mais cela ne les empêche pas de garder le même ton et de s'inscrire comme conférenciers. Cela peut sembler stressant, mais à long terme, l'interprétation simultanée permet aux interprètes de faire un double travail ou d'effectuer plusieurs tâches.²⁴ L'interprétation simultanée a besoin d'une attention et d'une préparation plus intensives et est généralement plus exigeante que l'interprétation consécutive en raison de l'analyse logique immédiate. Le traitement des informations entendues, la traduction parallèle dans la langue cible et le facteur temporel est très important dans l'interprétation simultanée, car l'essence de l'interprétation simultanée est une combinaison de l'activité orale et de la division de l'attention de l'interprète entre l'écoute du texte original et sa traduction dans sa langue cible.²⁵ L'interprétation simultanée a été proposée pour succéder à l'interprétation consécutive. Avec ce type d'interprétation, l'interprète traduit directement le texte qu'il entend. C'est beaucoup plus pratique que l'interprétation consécutive. André Kaminker, l'un des premiers interprètes simultanés de l'histoire, a expliqué l'invention du système de traduction simultanée lors d'une conférence à l'Université de Genève en 1955. Kaminker était l'un des rares interprètes actifs entre les deux guerres mondiales. Il traduit simultanément le discours d'Hitler à la radio française en 1934. Kaminker a également servi d'interprète à la Société des Nations et plus tard aux Nations Unies. Dans sa conférence, il attribue l'invention de l'interprétation simultanée à M. Finlay et à M. Filene-homme d'affaires de Boston et membre de la Chambre de commerce internationale.²⁶ Comme on l'a déjà appris dans le chapitre précédent, l'idée de créer le premier appareil d'interprétation est attribuée à ces deux

²³ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 13,14

²⁴ 8 key types of interpretation [enligne]. Interactio, 2021 [Consulté le: 7.3.2022]. Disponible sur: <https://www.interactio.io/post/7-types-of-interpretation-you-have-to-know>

²⁵ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p 14

²⁶ GAIBA, Francesca. THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial. Ottawa; University of Ottawa Press, 1998. p. 29, 30

commerçants. « En mode simultanée, les interprètes travaillent dans des cabines insonorisées. Ils entendent l'orateur par un casque et parlent dans un microphone relié au canal de transmission. Ainsi, les participants peuvent suivre le discours en temps réel, en choisissant sur leur appareil récepteur le canal linguistique adéquat. »²⁷

I. Processus d'interprétation simultanée

L'interprétation simultanée a 3 phases - comprendre, transposer et parler. Pendant la traduction, la communication doit maintenir l'intention de l'orateur et produire le même effet sur l'auditeur. Cet objectif peut également être défini comme le maintien de l'équivalence de la communication fonctionnelle tout au long du discours. Les différentes phases de l'interprétation simultanée présentent les caractéristiques suivantes : Temporaires, ad hoc, discrets et continus, ils sont fondamentalement parallèles car ils se confondent et se chevauchent tout au long du processus d'interprétation simultanée.²⁸

II. Types d'interprétation simultanée selon Čeňková

- A. Interprétation simultanée en cabine :** Il s'agit de l'interprétation à l'aide d'équipements d'interprétation. L'interprète reçoit un discours original dans les écouteurs et il les interprète ensuite dans le microphone. Normalement, au moins deux interprètes sont déployés dans la cabine. Lors de conférences multilingues (comme l'Union européenne), trois interprètes ou plus s'assoient dans la cabine et changent de langue de travail.
- B. Interprétation chuchotée ou chuchotage :** Dans ce cas, l'interprète est assis à côté de son client et lui chuchote la traduction. Dans certains cas, l'interprète peut utiliser un équipement d'interprétation portable. Cela se fait le plus souvent pour des raisons financières car l'installation de cabines mobiles ou l'utilisation de cabines encastrées est plus chère. Cependant, il s'agit généralement d'une situation très inconfortable pour les parties impliquées, car il y a généralement du bruit et des voix dans la salle, qui dérangent les deux parties.
- C. Interprétation des films :** Čeňková mentionne l'interprétation de film comme un type particulier d'interprétation simultanée. L'interprète dispose d'une liste de

²⁷ Les modes d'interprétation [en ligne]. L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE [Consulté le 7.3.2022]. Disponible sur: <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/?fbclid=IwAR3IgoQB1pDLcirEzzo40bDJZItzySxXUWrJysKcxguMb94gSCb3uIBoP84>

²⁸ VOLENOVÁ, Eva. TEORETICKÉ PREDIKCE VLIVU ZAŠUMĚNÉHO KANÁLU NA TLUMOČNÍKŮV VÝKON PŘI SIMULTÁNNÍM TLUMOČENÍ A JEJICH EMPIRICKÉ OVĚŘENÍ. Praha, 2017. Diplomová práce. Univerzita Karlova – Filozofická fakulta. Vedoucí práce prof. PhDr. Ivana Čeňková, CSc.

dialogue et/ou a la possibilité de regarder et de préparer le film à l'avance. Le film alterne entre différents registres linguistiques, dialectes, niveaux de style et de nombreuses disciplines terminologiques. Il existe une variété de bruits, de musiques et de bruits offensants qui peuvent empêcher l'interprète de bien comprendre le discours. Et donc ce type d'interprétation demande des qualités d'interprète vraiment considérables et peu d'interprètes osent le faire.

1.2.3 Interprétation à vue

La traduction à vue consiste en une traduction orale d'un texte écrit. L'interprète traduit le texte avec la même continuité et aisance que s'il le lisait directement dans la langue du destinataire. Les traductions à vue sont utilisées dans un certain nombre de contextes, tels que les relations d'affaires ou dans un milieu judiciaire. Une traduction simultanée peut également être effectuée avec le texte qui peut être visualisé. L'interprète lit donc le texte et écoute l'orateur en même temps. Dans ce cas, il est nécessaire d'écouter attentivement l'orateur, car il est possible qu'il s'écarte du texte que l'interprète a sous les yeux. Ce type de traduction est souvent utilisé, surtout dans les organisations internationales.²⁹

1.2.4 Interprétation d'accompagnement

Une place spécifique entre les deux formes principales d'interprétation - simultanée et consécutive - est occupée par l'interprétation d'accompagnement, qui est utilisée pour accompagner les invités étrangers dans notre pays ou pour accompagner nos délégations lors de voyages à l'étranger. Il s'agit surtout d'interprétation consécutive, sans écriture, parfois simultanées, surtout en chuchotage et parfois de leur propre explication en langue étrangère (p. ex. lorsqu'on explore des monuments ou des musées).³⁰ « Dans ce type d'interprétation, l'interprète accompagne le client pendant le séjour d'une visite de délégation, pendant des événements comme des salons internationales ou des cérémonies culturelles, ainsi que lors de visites guidées, de visites d'usines, de déjeuners d'affaires, etc., où l'on parle une langue que le client ne maîtrise pas. »³¹ Les interprètes d'accompagnement sont le plus souvent

²⁹ Noël, Robin. *Interprétation à vue : de la pratique à la théorie*. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2017. Prom.: Voegeleer, Svetlana, p. 8

³⁰ ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p. 16

³¹ Tchan traduction: *Interprétation d'accompagnement/Interprétation consécutive Quelles différences?* [en ligne]. [consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.tchan-traduction.fr/traduction-interpreation-du-chinois-en-bretagne/interpreation-d-accompagnement-interpreation-consécutive/>

utilisés par des individus ou de petits groupes. Dans ce type d'interprétation, l'interprète reproduit le contenu réel de la conversation ou le contenu exact du texte.³²

³² GB-Communications: Accompanying Interpretation [enligne]. [consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.gb-communication.com/en/servizio-43-Accompanying--Interpretation.html>

1.3 Catégories d'interprétation spécifiques

1.3.1 Interprétation judiciaire

L'interprétation judiciaire en République tchèque est régie par le décret n° 37/1967 Coll. sur les interprètes et les experts. Ce décret réglemente les traductions judiciaires et l'interprétabilité judiciaire. La Chambre des interprètes judiciaires de la République tchèque participe à l'élaboration de la nouvelle loi sur les interprètes et les experts. L'interprétation judiciaire (de même que les traductions jurées certifiées) doit correspondre exactement au discours interprété et n'est pas autorisée à changer rien. L'interprète du tribunal doit continuer à se rassurer pendant le processus d'interprétation que la personne qu'il interprète comprend ce qui lui est transmis. L'interprétation doit être indépendante et impartiale.³³ Les interprètes judiciaires assistent à ces réunions officielles lorsque l'une des parties intéressées déclare qu'elle n'est pas en mesure de communiquer pleinement en langue tchèque et qu'elle demande donc un interprète. Le droit à un interprète est inscrit dans la loi constitutionnelle. 2/1993 Coll., La Charte des droits et libertés fondamentaux, telle que modifiée, se lit comme suit: « Qui-conque déclare ne pas parler la langue de la procédure a droit à un interprète. »³⁴

1.3.2 Interprétation de liaison

L'interprétation de liaison est souvent définie comme l'interprétation entre un représentant des services publics (ou des autorités) d'une part et un membre d'une communauté ethnique (ou d'une minorité) d'autre part. Les services publics sont généralement juridiques, sanitaires ou sociaux. Les membres des communautés ethniques peuvent être des immigrants, des réfugiés ou des populations autochtones.³⁵ Il peut s'agir d'une interprétation informelle par des interprètes ad hoc, mais aussi d'une forme beaucoup plus formelle, exigeant des interprètes qu'ils possèdent des connaissances et des pratiques spécifiques en matière d'interprétation, par exemple dans les domaines de la santé, du droit ou des affaires sociales.³⁶

³³ Registr překladatelských firem: Soudní tlumočení [enligne].[consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.tlumoceni-preklady.cz/o-prekladatelstvi/soudni-tlumoceni/>

³⁴ ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p. 16

³⁵ ROBERTS, Roda et Anne SCHJOLDAGER. Interpreters in the Community. Hermes. Danemark, 2017, 211-232. Disponible sur: doi:DOI: 10.7146/hjlc.v11i20.25460

³⁶ KOTAŠOVÁ, Dita. Komunitní tlumočení pro státní správu ve styku s cizinci. Praha, 2008. Diplomová práce. Filozofická fakulta Univerzity Karlovy. Vedoucí práce prof. PhDr. Ivana Čeňková, CSc.

1.3.2.1 Problèmes d'interprétation de liaison

Malheureusement, le concept d'interprétation de liaison n'est pas aussi bien défini. Un autre problème lié au terme L'interprétation de liaison est qu'il n'est même pas généralement accepté. En Grande-Bretagne, par exemple, l'Institute of Linguists de Londres a récemment abandonné le terme parce qu'il y avait une tendance à le confondre avec l'interprétation pour la Communauté européenne. Au Canada, le London Cultural Interpretation Service semble préférer le terme interprétation culturelle (cultural interpreting). Les Australiens ne trouvent apparemment plus le concept de ce type d'interprétation utile et ont cessé de l'utiliser.³⁷ Un autre problème est qu'il s'agit surtout d'interpréter dans un certain nombre de langues exotiques pour lesquelles on n'a pas souvent d'interprètes vraiment qualifiés. En tant qu'interprètes, il y a des locuteurs autochtones qui ont suffisamment maîtrisé la langue nécessaire, mais qui n'ont pas aucune formation en interprétation ou ne travaillent en tant qu'interprètes.³⁸

1.3.3 L'interprétation en langue des signes

L'interprétation pour les personnes sourd-aveugles est fournie principalement en fonction de l'étendue de leur handicap. Les personnes atteintes d'une surdité congénitale ou d'une surdité complète ont besoin de la plus grande attention. Il est communiqué le plus souvent aux personnes sourdes-aveugles en langage tactile des signes. Il s'agit d'un langage gestuel spécial où les partenaires communicants s'entendent et peuvent ainsi mieux percevoir les signes qu'ils montrent.³⁹ Par rapport à l'interprétariat pour les étrangers, il y a une différence dans le placement de l'interprète pour les sourd-aveugles dans l'espace. Alors qu'un interprète de langue parlée est généralement à côté du client, les interprètes de langue des signes n'ont pas à le faire. C'est simplement que l'interprète a besoin d'un bon regard sur le client et d'être bien vu pour lui en même temps. Il est donc courant (si la situation le permet) que l'interprète se trouve à côté de l'interlocuteur (médecin, ouvrière, greffier, etc.), assurant ainsi que la personne sourde puisse bien les voir. Une autre différence réside dans le fait que les interprètes pour les personnes sourdes se déplacent dans un groupe très restreint et fermé, très

³⁷ ROBERTS, Roda et Anne SCHJOLDAGER. *Interpreters in the Community*. Hermes. Danemark, 2017, 211-232. Disponible sur: doi:DOI: 10.7146/hjlc.v1i120.25460

³⁸ ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, p.17

³⁹ *Ibid.* P.18

souvent ils connaissent leurs clients d'autres situations que celles interprétées. Il est donc particulièrement nécessaire de respecter la confidentialité et d'être très discret.⁴⁰

1.3.4 Interprétation à distance

Il existe un certain nombre de subsidiarités différentes pour l'interprétation à distance : celles où l'interprète est localisé avec la plupart des participants (interprétation par téléconférence) et a soit une vue vidéo-médiée de l'orateur (conférence vidéo) soit seulement une source audio (conférence audio); et celles où l'interprète a une vue indirecte ou vidéo-médiée de l'orateur (interprétation vidéo à distance) ou aucune vue de l'orateur (interprétation audio à distance).⁴¹

⁴⁰ VLASATÁ, Klára. Komunitní tlumočení pro neslyšící v České republice – popis situace. Praha, 2017. Bakalářská práce. Karlova univerzita. Vedoucí práce Mgr. Nad'a Hynková Dingová.

⁴¹ AIIC. Distance interpreting. [En ligne]. [consulté le 18.3.2022]. Disponible sur: <https://aiic.org/site/world/conference/wherewework/rsi>

2 PARTIE PRATIQUE

2.1 Objectif du glossaire et la méthodologie du travail

L'objectif de la partie pratique de ce mémoire est de créer un glossaire avec des termes et des mots qui sont utiles pour le travail ou l'interprétation dans l'entreprise. Le glossaire sera réalisé à l'aide de vidéos de la plateforme youtube.com. Ces vidéos seront orientées vers l'économie et le glossaire contiendra donc des mots principalement issus des domaines de la finance, des affaires, de l'économie et du droit. La liste complète des vidéos utilisées sera fournie dans les Annexes de ce mémoire.

La première colonne du glossaire contiendra le terme choisi, et la deuxième colonne contiendra une définition du terme ainsi qu'un numéro entre parenthèses qui correspondra au dictionnaire utilisé. Chaque terme sera expliqué de manière très précise pour éviter d'éventuels malentendus ou confusions avec d'autres termes. Des dictionnaires en ligne seront utilisés pour développer le glossaire, principalement parce qu'ils facilitent le travail de recherche et contiennent également plus d'explications. La définition du mot qui correspond à sa signification dans la séquence vidéo visionné sera toujours vérifiée dans le dictionnaire. Les dictionnaires utilisés incluent Le Robert avec le numéro 1, Larousse avec le numéro 2, l'internaute- site d'actualités qui contient également un dictionnaire avec le numéro 4 et terminumplus le portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales et la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada avec le numéro 5. Le site bpifrance-creation.fr (utilisé comme numéro 3) se concentre sur l'explication de certains termes économiques, cependant, le contenu de ce site est très limité et n'a donc été utilisé que dans un seul cas.

2.2 Glossaire

Terme	Définition (source)
Accepter v.t.	Donner son accord à. Accepter un contrat. (1)
Abonnement n.m.	Contrat passé avec un fournisseur qui permet au client de recevoir un service régulier. (4)
Accorder des prêts v.t.	Consentir à donner, à laisser ou à permettre. (1)
ACPR abr.	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. (4)

Actionnaires n.m.	Possesseur d'une ou plusieurs actions d'une société. (2)
Activités commerciales loc. n.f.	Le fait de tirer un revenu de la fourniture de produits et de services. (3)
Afficher v.t.	Faire apparaître (une information visuelle) sur un support. (1)
Affilié n.m.	Personne qui fait partie d'un groupement, ou inscrite auprès d'une caisse de Sécurité sociale, d'un organisme public ou parapublic. (2)
Acheter v.t.	Obtenir un bien, un droit contre paiement. (2)
Amende n.f.	Amende désigne une peine pécuniaire que l'on contracte pour une faute commise et que l'on doit régler dans un temps imparti. (4)
Amendement n.m.	Modification proposée pour un projet de loi. (4)
Analyser v.t.	Faire une étude approfondie. (2)
Annuité n.f.	Paiement annuel d'une partie du capital emprunté et des intérêts. (1)
Applicabilité n.f.	Qualité de ce qui est applicable, de ce qui doit ou de ce qui peut être employé pour tel usage. (4)
Application n.f.	Mise en pratique. (4)
Arbitre n.m.	Personne admise ou choisie par les deux parties pour régler un différend. (4)
Argent n.m.	Toute monnaie métallique ou tout papier-monnaie accepté comme numéraire. (2)
Article n.m.	Partie (numérotée ou non) qui forme une division d'un texte officiel (loi, contrat, traité, etc.). (1)
Assemblée nationale loc.	L'organe de décision d'un gouvernement au niveau législatif ou se réunissent des députés élus, pour proposer et débattre de projets de loi, puis pour les voter et les faire appliquer. (4)
Association n.f.	Groupement, réunion de personnes autour d'un but ou d'un intérêt commun. (4)
Associé n.m.	Personne liée à une ou plusieurs personnes par des intérêts communs. (4)
Associés n.m.	Personne qui est unie à une ou plusieurs autres par une communauté d'intérêt et notamment qui a apporté de l'argent dans une entreprise. (1)
Assurance n.f.	Contrat par lequel l'assureur s'engage à indemniser l'assuré, moyennant une prime ou une cotisation, de certains risques ou sinistres éventuels. (2)
Autoentrepreneur n.m.	Personne qui crée une entreprise individuelle, grâce à des formalités simplifiées, pour exercer une activité professionnelle indépendante, à titre principal ou complémentaire. (2)
Autonome adj.	Qui s'administre lui-même. (4)

Autorisation n.f	Acte, écrit par lequel une autorité autorise. (4)
Avocat n.m.	Personne qui fait profession de plaider en justice pour ses clients. (4)
Avoir intérêt loc.	Être propriétaire bénéficiaire. (5)
Baillieur de fonds loc.	Personne qui fournit des capitaux. (4)
Banque centrale n.f.	Institution ayant pour rôle l'application de la politique monétaire d'un ou de plusieurs pays. (4)
Banque n.f.	Entreprise de commerce de l'argent via des réceptions et avancements de fonds, des prêts, la gestion de valeurs boursières. (4)
Banquier	Personne qui dirige une banque. (4)
Bénéficiaire des avantages v.t. loc.	Profiter. (4)
Besoins n.m.	Exigence née d'un sentiment de manque. (2)
Bien n.m.	Chose matérielle que l'on peut posséder. (1)
Bilan n.m.	Balance de l'actif et du passif d'une entreprise. (4)
Billet n.m.	Promesse écrite, engagement de payer. (1)
Bloquer le compte loc.	Interdire le retrait de la portion non recouvrée d'un dépôt, jusqu'à ce qu'il soit confirmé que le paiement des effets a été reçu. (5)
Boulot n.m.	Terme populaire désignant le travail, des tâches à accomplir. (4)
Bureau n.m.	Lieu de travail des employés. (1)
Bureaucratique adj.	Propre à la bureaucratie. (1)
Business plan n.m.	Document décrivant la stratégie financière et commerciale choisie pour mener à bien un projet entrepreneurial. (1)
Business n.m.	Activité consacrée aux affaires financières et commerciales. (2)
Cadre de confiance loc.	C'est l'ensemble des exigences stratégiques, opérationnelles et techniques que les membres d'une fédération ont convenu de respecter. (5)
Calculer v.t.	Effectuer un calcul. (2)
Cantine n.f.	Restaurant d'une collectivité. (2)
Capacité juridique loc.	Capacité d'une personne physique d'exercer ses droits et obligations. (4)

Capacité n.f.	Aptitude d'une installation de production à fabriquer ou à traiter une quantité donnée par unité de temps. (5)
Capital n.m.	Ensemble de biens, fortune qui est susceptible d'apporter des revenus. (4)
Capital social loc.	Ensemble des ressources apportées à une entreprise par ses actionnaires. Il correspond à la valeur du total des actions. (4)
Carrière n.f.	Vie professionnelle considérée comme un ensemble d'étapes à parcourir. (2)
Cassation n.f.	Annulation juridique d'une décision. (4)
CFE abr.	Sigle de centre de formalités des entreprises. (4)
Civile adj.	Qui est relatif aux rapports entre les citoyens. (4)
Client n.m.	Personne qui achète ou requiert des services moyennant rétribution. (1)
Clientèle n.f.	Tous les clients d'un commerce, d'une société de services. (4)
Code civil loc.	Le Code civil est un document qui rassemble les règles liées au droit civil en France. (4)
Collecter v.t.	Faire une collecte d'argent, de produits, d'informations etc. (4)
Commerce indépendant loc.	Entité juridique indépendante représentée par des individus. (4)
Communication n.f.	Le fait de communiquer, d'établir une relation avec (qqn, qqch.). (1)
Comptabilité n.f.	Tenue des comptes ; ensemble des comptes tenus selon les règles. (1)
Comptable	Personne dont la profession est de tenir les comptes d'un commerçant, d'une entreprise. (2)
Compte à terme loc.	Placement financier régulier dont on fixe au préalable la durée. Il sert au prêt d'un certain montant à un organisme bancaire pendant un temps donné. Le montant prêté est ensuite récupéré avec des intérêts. (4)
Compte électronique loc.	Le compte bancaire électronique. (5)
Compte n.m.	État des recettes et des dépenses, énumération de ce qui nous est dû et de ce que l'on doit. (4)
Conception n.f.	Façon que l'on a de concevoir une chose. (4)
Conclure contrat loc.	Passer un contrat. (5)
Concurrence n.f.	Compétition sur le marché commercial entre plusieurs produits, services, etc. (2)
Condition n.f.	Base d'un accord, qualité ou élément requis pour qu'il y ait acceptation, marché, etc., pour que quelque chose puisse se faire. (2)

Congé maternité loc.	Le congé maternité correspond à la durée pendant laquelle une femme salariée quitte son activité au moment de la naissance de son enfant. Durant cette période, elle touche une partie de son salaire. Le congé commence généralement autour du 7e mois et s'arrête quelques semaines après la naissance de l'enfant. (4)
Constater v.t.	Démontrer la réalité d'un fait. (4)
Contrat de vente loc.	Convention écrite par laquelle le titre de propriété ou les droits d'une personne sur des biens sont transférés ou cédés à une autre personne. (5)
Contrat n.m.	Convention par laquelle des parties s'engagent, s'obligent à respecter certaines choses. (4)
Convertibilité n.f.	Fait de pouvoir passer d'une monnaie à une autre par un taux de change. (4)
Corollaire n.m.	Proposition qui découle d'une première qui a déjà été démontrée. (4)
Correspondre v.t.	Être lié à quelque chose par un rapport nécessaire. (2)
Cotisations sociales loc.	Versement obligatoire à la Sécurité sociale qui est destiné à la protection sociale des salariés. (4)
Coûts de commercialisation loc.	Ensemble des dépenses de marketing lors de la commercialisation d'un produit ou d'un service. (4)
Couverture sociale loc.	Système de protection d'un assuré social. (4)
CPAM abr.	CPAM signifie Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Organisme de droit privé, la CPAM effectue une mission de service public. Elle gère les droits à l'Assurance Maladie et assure les prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail. Elle applique également un plan de prévention en matrice de gestion du risque et mène une politique de prévention et de promotion en matrice de santé. (4)
Créance n.f.	Droit en vertu duquel une personne (créancier) peut exiger qqch., une somme d'argent de qqn. (1)
Créateur n.m.	Personne physique ou morale qui produit des biens ou assure des services. (1)
Crédible adj.	Qui est digne de confiance, mérite d'être cru. (1)
Crédit n.m.	Acte par lequel une banque ou un organisme financier effectue une avance de fonds. (2)
Créditer v.t.	Inscrire une somme au crédit d'une personne (par opposition à débiter). (4)
Créer une entreprise loc.	Employée au sens de lancer, fonder un commerce, la locution «partir un commerce» est un anglicisme à proscrire. (5)
Critère n.m.	Principe, élément considéré pour évaluer, analyser, juger quelque chose. (4)
CV n.m.	Sigle de curriculum vitae. (4)

Date d'échéance loc.	Date ultime à laquelle une opération financière doit être effectuée. (4)
Débit n.m.	Partie d'une comptabilité où figurent les sommes déboursées. (1)
Débiteur n.m.	. Personne tenue d'exécuter un paiement, une prestation à l'égard d'une autre, le créancier. (2)
Déclaration n.f.	Acte unilatéral d'un État, destiné à produire des effets de droit dans les relations internationales (déclaration de reconnaissance, de guerre, de neutralité, etc.). (2)
Délai n.m.	Temps reconnu nécessaire et accordé soit par la loi, soit par le juge, soit par les cocontractants pour accomplir une obligation, produire un acte, comparaître en justice. (2)
Demande n.f.	Ensemble des produits (ou services) demandés par les consommateurs. (4)
Démarche marketing loc.	Méthode de marketing permettant d'établir l'offre de produits ainsi que les services. (4)
Dettes n.f.	Somme d'argent que l'on doit à quelqu'un à qui on l'a empruntée. (2)
Développement n.m.	Action de développer, de donner toute son étendue à (qqch.). (1)
Développeur n.m.	Personne ou organisme qui réalise une cible de sécurité, compte tenu de l'expression du commanditaire. (5)
Dissolution n.f.	Fait de mettre fin légalement à quelque chose. (4)
Document n.m.	Pièce écrite servant d'information, de preuve. (2)
Donateur n.m.	Personne qui fait une donation, un don. (4)
Dossier fiscal loc.	Ensemble de pièces relatives à la fiscalité ou au fisc, aux taxes, à l'impôt. (4)
Doter v.t.	Faire une dotation à quelqu'un, une collectivité, un établissement ; pourvoir un organisme de fonds qui lui permettent d'assurer son fonctionnement. (2)
Droit civil loc.	Lois qui règlent l'état des personnes et les biens. (4)
Droit pénal loc.	Ensemble des règles de droit public qui ont pour objet les peines et la répression des crimes et des infractions. (5)
Économiser v.t.	Ne pas dépenser une somme, l'épargner, la mettre de côté, faire une économie de tant. (2)
Échange n.m.	Opération par laquelle on échange des biens, des documents ou des paroles. (4)
EIRL abr.	Entreprise individuelle à responsabilité limitée. Statut permettant de protéger les biens de l'entrepreneur en cas de faillite, et qui ne nécessite pas la création d'une entreprise. (4)
Embauche n.f.	Action d'embaucher, d'engager quelqu'un en vue d'un travail ; embauchage. (2)

Emprunt n.m.	Action d'obtenir une somme d'argent, à titre de prêt. (1)
Encadrer v.t.	Diriger, mettre sous l'autorité de. (4)
Entrepreneur n.m.	Chef d'entreprise. (2)
Entreprise en nom propre loc.	Organisation dont le patrimoine personnel engagé n'est pas dissocié du patrimoine de l'entité. (4)
Entreprise individuelle loc.	Entreprise constituée d'une seule personne physique exerçant une activité professionnelle indépendante. (2)
Entreprise n.f.	Organisation de production de biens ou de services à caractère commercial. (1)
Estimer v.t.	Déterminer le prix, la valeur de (qqch.) par une appréciation. (1)
Établissement n.m.	Entreprise, commerce, usine. (4)
Étude de marché loc.	Méthode consistant à mesurer, analyser et comprendre les comportements des acheteurs potentiels. (4)
EURL abr.	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée. Une EURL est une Société à Responsabilité Limitée constituée d'une seule personne. (4)
Expérience professionnelle loc.	Ensemble des connaissances acquises par une personne lors de l'exercice de sa (ou ses) profession(s). (4)
Fabrication n.f.	Action de faire, de fabriquer, de confectionner quelque chose. (2)
Fabriquer v.t.	Transformer industriellement des matières premières en séries d'objets utilisables destinés à la consommation. (2)
Facturation n.f.	Action d'établir des factures. (4)
Facultatif adj.	Relatif à ce qu'on peut faire ou non, qui peut être utilisé ou non, qui laisse la possibilité de faire ou de ne pas faire quelque chose. (4)
Faire confiance loc.	Considérer quelqu'un, quelque chose comme digne de la confiance qu'on lui accorde ; se remettre entre les mains de quelqu'un. (2)
Faire faillite loc.	Ne plus pouvoir assurer le fonctionnement d'une entreprise, être en cessation de paiement, devoir la fermer définitivement. (4)
Financer v.t.	Fournir les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'un projet ou au fonctionnement d'une entité. (5)
Fiscalité n.f.	Ensemble des lois relatives au fisc et à l'impôt (législation fiscale) et, par extension, domaine d'activité afférent à ces lois. (5)
Formalité n.f.	Opération prescrite par la loi, la règle et sans laquelle un acte n'est pas légal, valide. (1)
Fournir v.t.	Présenter la pièce, le document requis par quelqu'un, par un service, etc. (2)
Fournisseur n.m.	Personne ou établissement qui fournit habituellement à un particulier ou à une entreprise certaines marchandises. (2)

Gagner du temps loc.	Obtenir un délai. Le fait de se voir accorder une prolongation de temps afin de réaliser quelque chose. (4)
Gagner v.t	Percevoir de l'argent comme rémunération d'un travail. (2)
Garantie n.f.	Engagement par lequel une entreprise répond de la qualité de ce qu'elle vend (produit, service). (1)
Gérant n.m	Personne assurant la direction ou l'administration de quelque chose pour autrui. (4)
Gérer v.t.	Être le directeur, l'administrateur d'une société ; administrer. (2)
Gestion n.f.	Action ou manière de gérer, d'administrer, de diriger, d'organiser quelque chose. (1)
Gratuit adj.	Que l'on donne sans faire payer ; dont on profite sans payer. (1)
Chambre des métiers loc.	Le nom exact est Chambre de métiers et de l'artisanat, est une chambre consulaire ayant en charge tout ce qui est lié à l'artisanat. Pour les personnes travaillant dans ce domaine, cette dernière assure une mission de formation, de conseil, etc. (4)
Chef n.m.	Personne qui commande, qui exerce une autorité, une influence déterminante. (2)
Chiffrage n.m.	Évaluation en chiffres. (1)
Chiffre d'affaires loc.	Montant des ventes effectuées au cours d'une année. Abréviation : CA. (4)
Chômage n.m.	Situation d'un salarié qui, bien qu'apte au travail, se trouve privé d'emploi. (2)
Immatriculation n.f.	Action d'immatriculer, enregistrement. (4)
Impôt n.m.	Prélèvement pécuniaire et obligatoire des pouvoirs publics, effectué à des fins d'interventions économiques, financières et sociales sur les ressources des personnes physiques ou morales. (5)
Indemnité n.f.	Somme versée en dédommagement d'un préjudice. (4)
Innovation n.f.	Action d'innover ; chose nouvellement introduite. (1)
Innovation n.f.	Innovation désigne le fait d'introduire quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, ou quelque autre domaine que ce soit. (4)
Intégrer v.t.	Procéder à l'intégration d'un fonctionnaire. (2)
Intérêt n.m.	Revenu dû par l'emprunteur au prêteur. (1)
Interlocuteurs n.m.	Membre d'un parti adverse ou personne d'opinion contraire avec lesquels on peut être conduit à entamer des pourparlers, des discussions. (2)
Investir v.t.	Placer des capitaux, de l'argent. (4)

Ircem abr.	Organisme proposant des protections sociales aux employeurs et employés liés au domaine de la famille. (4)
Job n.m	Job est un terme à l'origine anglo-saxon désignant une activité professionnelle rémunérée. (4)
Juge n.m.	Magistrat du siège exerçant ses fonctions au tribunal d'instance, de grande instance ou de commerce. (4)
Juridique adj.	Qui a trait au droit. (4)
Justifier v.t.	Rendre (qqch.) légitime. (1)
Lancement n.m.	Publicité faite autour de la sortie d'un produit, d'un film. (4)
Lancer v.t.	Mettre en circulation. (5)
Légiférer v.i.	Légiférer signifie faire, créer des lois. Dans le domaine du droit, ce verbe qualifie donc l'action d'édicter, d'établir, de promulguer des lois et autres textes juridiques qui feront office de règles communes à un pays. (4)
Licite adj.	Licite signifie permis par la loi. L'adjectif licite qualifie quelque chose qui est conforme aux diverses règles, textes juridiques et autres lois définies par le système législatif et en vigueur dans un pays. (4)
Limiter v.t.	Restreindre. (4)
Liquidité n.f.	Liquidité se dit de quelque chose, communément un bien, apte à se transformer en monnaie, en valeur monétaire. (4)
Livrer v.t.	Remettre une marchandise à la personne qui l'a commandée. (4)
Loi LME abr.	Loi de Modernisation Economique du 4 août 2008 visant à optimiser la performance des entreprises françaises. (4)
Maitriser v.t.	Exercer une influence sur quelque chose. (5)
Management n.m.	Gestion et organisation d'une entreprise. (4)
Marchandise n.f.	Ce qui se vend et s'achète. (2)
Marché n.m.	Emplacement, lieu public ou local où des produits et des services sont offerts à la vente. (5)
Marketing n.m.	Ensemble des actions qui ont pour objet de connaître, de prévoir et, éventuellement, de stimuler les besoins des consommateurs à l'égard des biens et des services et d'adapter la production et la commercialisation aux besoins ainsi précisés. (2)
Membre n.m.	Personne ou ensemble de personnes appartenant à un groupe. (4)
Microentreprise n.f.	Entreprise individuelle ou de très petite taille. (1)

Modifier v.t.	Changer quelque chose sans en altérer l'essence. (4)
Monnaie n.f.	Unité monétaire de tel ou tel pays. (2)
Monopole n.m.	Situation où une seule entreprise est maître de l'offre ; cette entreprise. (1)
Montant n.m.	Chiffre, coût, somme, total. (1)
Négociation n.f.	Discussions qui ont pour but de parvenir à un accord. (4)
Non-salarié n.m.	Le non-salarié est un travailleur indépendant. Cette dénomination touche les libéraux, les artisans, les commerçants, etc. : professions n'étant pas rémunérées par le biais d'un salaire. (4)
Notions n.f.	Connaissance élémentaire. (1)
Obéir v.t.	Se soumettre à la volonté de quelqu'un, à un règlement, exécuter un ordre. (2)
Obligation loc. légal	Obligation d'agir conformément à la loi. (4)
Offrir v.t.	Faire une proposition d'achat ou de rémunération. (2)
Opter v.i.	Faire un choix (entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ou faire ensemble). (1)
Organisation du travail n.f.	Ensemble d'éléments qui interagissent afin d'améliorer l'efficacité du personnel et de remplir les objectifs d'une entreprise. (4)
Ouvrier n.m.	Personne qui exécute un travail manuel, exerce un métier manuel ou mécanique moyennant un salaire. (1)
PACS acr.	Acronyme de Pacte Civil de Solidarité -Contrat rendu possible par une loi datant de 1999 et légalisant la cohabitation de deux personnes. (4)
Partenaire n.m.	Personne ou groupe avec qui l'on est allié ou associé dans une affaire ou une activité économique. (5)
Patrimoine n.m.	Bien qu'on tient par héritage de ses ascendants. (2)
Payer v.t.	Verser de l'argent en contrepartie de (qqch. : objet, travail). (1)
PayPal n.m.	PayPal est un site Internet qui offre la possibilité d'effectuer des paiements et des transferts d'argent en ligne avec un maximum de sécurité. (4)
Personne loc. morale	Un groupe de personnes privées (Etat, collectivité territoriale, société, association, etc.) qui possède en elle-même des droits et des devoirs. (4)
Personne loc. physique	Personne humaine qui possède des droits dès la naissance et jusqu'à sa mort. C'est donc un sujet de Droit, et non un objet de Droit. (4)
PMI abr.	PMI signifie Petites et Moyennes Industries. En France, les PMI sont des entreprises artisanales ou industrielles employant entre 20 et 250 salariés. (4)

Pôle emploi n.m.	Etablissement public à caractère administratif ayant vu le jour en 2008, de la fusion des anciennes Assedic et de l'ANPE. Le rôle du pôle emploi est double : accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi d'une part, et indemnisation des demandeurs d'emploi d'autre part. (4)
Pouvoir d'achat loc.	Capacité des ménages à pouvoir acheter des biens et des services grâce à leur revenu disponible. (4)
Prendre du recul loc.	Se détacher par l'esprit d'une situation actuelle, personnelle, pour en juger plus objectivement. (5)
Présentation n.f.	Action de présenter quelque chose ou quelqu'un. (4)
Prêter v.t	Mettre à la disposition de quelqu'un quelque chose que l'on possède, pour un temps limité. (2)
Prévoyance n.f.	Régime instauré dans l'entreprise ou au niveau d'une branche professionnelle et destiné à offrir aux salariés une couverture sociale complémentaire (décès, invalidité, maladie, etc.) venant s'ajouter à celle des régimes obligatoires de sécurité sociale. (2)
Privilégier v.t.	Doter d'un privilège ; accorder une importance particulière à (qqn, qqch.). (1)
Prix n.m.	Valeur d'échange, en monnaie, d'un bien, d'un service. (2)
Production n.f.	Action de produire quelque chose. (4)
Profiter v.t.	Jouir des avantages de quelque chose. (2)
Promulguer v.t.	Publier une loi de manière à ce qu'elle soit applicable. (4)
Protection juridique loc.	Protection accordée par la loi. (5)
Ratification n.f.	Action de promulguer un décret, un projet de loi ou tout autre texte de règlement formel. (4)
Rattacher v.t.	Relier quelque chose ou quelqu'un à quelque chose, unir deux choses jusqu'alors indépendantes. (2)
RCS abr.	RCS signifie Registre du Commerce et des Sociétés. Tenu par le tribunal de commerce, le RCS recense depuis 1919 un certain nombre d'informations légales sur les entreprises françaises pour informer les tiers et sécuriser le monde des affaires. (4)
Recevoir v.t.	Être mis en possession de (qqch.) par un envoi, un don, un paiement, etc. (1)
Recruter v.t.	Engager des gens pour tenir certains emplois. (2)
Réduire v.t	Diminuer quelque chose, le ramener à une dimension moindre, en diminuer la valeur, l'importance. (2)
Régime général loc.	Régime de retraite établi par l'État à l'intention de l'ensemble de la population. (5)
Règle n.f.	Ce qui est imposé ou adopté comme ligne directrice de conduite ; formule qui indique ce qui doit être fait dans un cas déterminé. (1)

Réglementation n.f.	Ensemble de dispositions légales qui permettent de définir le fonctionnement d'une institution particulière. (4)
Regrouper v.t.	Rassembler quelque part des personnes, des choses alors qu'elles étaient dispersées. (1)
Rembourser v.t.	Rendre à quelqu'un l'argent emprunté. (2)
Rémunération n.f.	Argent reçu pour prix d'un service, d'un travail. (1)
Rémunération n.f.	Argent reçu pour prix d'un service, d'un travail. (1)
Respecter v.t.	Observer ce qui a valeur de règle, s'y conformer. (2)
Ressources humaines loc. hu-	Secteur d'une entreprise qui s'occupe l'administration des salariés, du personnel. (4)
Retraite n.f.	Action de se retirer de la vie active, d'abandonner ses fonctions ; état de quelqu'un qui a cessé ses activités professionnelles. (2)
Réussir v.t.	Avoir un résultat heureux, se terminer par un succès. (2)
RSI abr.	Un outil de prévision. Il s'agit d'un oscillateur développé par Welles Wilder Jr., qui indique sur une échelle de 0 à 100 les valeurs permettant de déterminer si un marché suracheté ou survendu. (4)
S'agir v.p.	Marquant ce qui est en question, en cause, ce qui est traité, intéresse. (1)
S'engager v.p.	Se lier par une promesse, une convention. (1)
S'investir v.p.	Mettre son énergie dans quelque chose. (4)
SA abr.	SA signifie Société Anonyme. Une SA est une société commerciale. La responsabilité de ses associés est à concurrence de leur apport. Elle compte au minimum 7 actionnaires et un capital minimum de 37 000 euros. (4)
Salaire n.m.	Rémunération d'un travail, d'un service. (1)
Salarier v.t.	Donner à quelqu'un un salaire. (4)
SAS abr.	Société par Actions Simplifiée. A la fois société de capitaux et société de personnes, elle est moins contraignante que la SA pour les associés. (4)
SASU acr.	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle. Société par Actions Simplifiée dont le capital est détenu par un seul actionnaire. (4)
Satisfaire v.t.	Contenter quelqu'un, lui procurer ce qu'il demande, ce qu'il attend, ce qu'il désire. (2)
Secteur n.m.	Ensemble des activités économiques de même nature. (4)
Service commercial loc.	Groupe d'employés travaillant sous la direction d'un chef de service et qui s'occupe de la mise en vente et de la publicité autour d'un produit donné. (4)

Service juridique loc.	Service chargé des questions de droit qui se posent dans l'entreprise ou dans l'organisme. (5)
Signature n.f.	Nom d'une personne écrite par sa main, et qui authentifie un contrat ou un engagement. (4)
Signer v.i.	Écrire, former sa signature, tracer tel signe en guise de signature. (2)
Site n.m.	Ensemble de pages web accessible sur Internet par une même adresse. (4)
Société n.f.	Contrat par lequel deux ou plusieurs personnes mettent en commun soit des biens, soit leur activité en vue de réaliser des bénéfices qui seront ensuite partagés entre elles ou pour profiter d'une économie ; personne morale née de ce contrat. (2)
Solde n.m.	Différence entre le crédit et le débit, dans un compte. (1)
Solution n.f.	Réponse à un problème. (4)
Sommet n.m.	Plus haut degré d'une hiérarchie. (4)
Spécialisation n.f.	Action, fait de (se) spécialiser (en particulier dans un domaine de la connaissance). (1)
Stage n.m.	Période d'apprentissage, de formation ou de perfectionnement dans une entreprise, un service ou une association. (4)
Start-up n.f.	Start-up désigne une jeune entreprise innovante, qui fait généralement preuve d'un important potentiel de croissance. (4)
Statut juridique loc.	Statut légal. (5)
Stocker v.t.	Conserver en dépôt, mettre en stock. (4)
Suppression n.f.	Cessation définitive de l'existence d'une personne, d'un objet ou même d'une valeur par le biais de sa destruction ou de son oubli. (4)
Syndicat n.m.	Association ayant pour objectif la défense d'intérêts communs. (4)
Système monétaire loc.	Ensemble des instruments, des installations et des règles qui régissent le marché monétaire d'un ou plusieurs pays. Le système monétaire réglemente la liquidité d'une économie. (5)
Taxe n.f.	Prélèvement à caractère fiscal, destiné à alimenter la trésorerie de l'État, d'une collectivité locale ou d'un établissement public administratif en contrepartie d'un service rendu aux administrés. (2)
Technostructure n.f.	Groupe des techniciens qui, dans la société contemporaine, exercent le pouvoir au sein des grandes administrations ou des grandes firmes. (2)
Titulaire n.m.	Personne qui occupe un poste, une fonction. (4)
TPE abr.	TPE est une abréviation signifiant littéralement Très Petites Entreprises. Sont comprises dans ce groupe toutes les entreprises de petite taille possédant moins de dix salariés et dont le chiffre d'affaires est en dessous de deux millions d'euros. (4)

Transaction n.f.	Opération commerciale ou boursière. (2)
Transition n.f.	Manière de passer d'une idée à une autre. (4)
Transport n.m.	Manière de déplacer ou de faire parvenir par un procédé particulier et sur une distance assez longue. (1)
Travailler v.i.	Avoir une profession, exercer un métier. (2)
TVA abr.	Impôt général sur la consommation. (5)
Urssaf acr.	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales. Ensemble d'organismes privés ayant une mission de service public, notamment la perception des cotisations salariales et patronales pour financer la Sécurité sociale. (4)
Valeur n.f.	Ce que vaut un objet susceptible d'être échangé, vendu, et, en particulier, son prix en argent. (2)
Valider v.t.	Rendre ou déclarer valide juridiquement. (2)
Validité n.f.	Caractère de ce qui est valable. (4)
Valoriser v.t.	Donner, faire prendre de la valeur à quelque chose. (2)
Vendre v.t.	Céder (qqch.) à qqn en échange d'une somme d'argent. (1)
Verser v.t.	Mettre à quelqu'un, à un organisme une somme d'argent, en paiement ou en dépôt. (2)
Voter v.i.	Donner son vote, son suffrage, dans une élection, dans une délibération. (2)
Zone commerciale loc.	Zone d'un plan d'aménagement affectée à l'implantation de commerces et d'activités commerciales. (5)

3 CONCLUSION

Le but de ce mémoire a été de présenter les principaux sujets dans le domaine de l'interprétation et puis de créer un glossaire utile des termes du domaine d'entreprise.

Le travail se compose de deux parties. La partie théorique introduit le lecteur à la problématique de l'interprétation - le familiarise avec l'histoire de l'interprétation, qui commence dans l'Égypte ancienne, présente également les principaux modes d'interprétation ainsi que les catégories spécifiques d'interprétation.

La partie pratique contient un glossaire compilé contenant environ 250 termes du domaine des affaires, de l'économie, de la finance et du droit. Les termes ont été tirés d'un total de 20 vidéos qui traitent de la question. La première colonne du glossaire répertorie les mots, locutions mais aussi les abréviations sélectionnées. Dans la deuxième colonne, ces termes sont expliqués. Le sens du mot qui correspond à la séquence vidéo regardé est toujours donné - comme certains mots peuvent avoir plus d'un sens, ils sont expliqués très précisément et par rapport au sujet des séquences vidéo. La principale source de ces vidéos est la plate-forme youtube.com. Cette plate-forme a été utilisée principalement parce qu'elle est la plate-forme la plus connue et qu'elle contient également beaucoup de séquences vidéo avec la thématique économique. Des dictionnaires en ligne ont été utilisés pour trouver des définitions de termes, principalement parce qu'ils contiennent plusieurs définitions et qu'il est très facile de travailler avec eux. Chaque définition contient le numéro du dictionnaire dont elle est tirée (voir chapitre 2.1).

Ce mémoire peut servir de base appropriée pour les étudiants étudiant le français et se concentrant sur les affaires ou l'économie, mais pourrait également être utilisé par les employés ou les interprètes de l'entreprise.

4 BIBLIOGRAPHIE

4.1 Monographies

- [1] ČEŇKOVÁ, Ivana. Úvod do teorie tlumočení. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka,
- [2] GAIBA, Francesca. THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial. Ottawa; University of Ottawa Press, 1998.
- [3] KOTAŠOVÁ, Dita. Komunitní tlumočení pro státní správu ve styku s cizinci. Praha, 2008. Diplomová práce. Filozofická fakulta Univerzity Karlovy. Vedoucí práce Prof. PhDr. Ivana Čeňková, CSc.
- [4] Noël, Robin. Interprétation à vue : de la pratique à la théorie. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2017. Prom : Vogeeler, Svetlana
- [5] ROBERTS, Roda et Anne SCHJOLDAGER. Interpreters in the Community. Hermes. Danemark, 2017, 211-232. Disponible sur : doi:DOI: 10.7146/hjlc.v11i20.25460
- [6] VLASATÁ, Klára. Komunitní tlumočení pro neslyšící v České republice – popis situace. Praha, 2017. Bakalářská práce. Karlova univerzita. Vedoucí práce Mgr. Nad'a Hynková Dingová
- [7] VOLENOVÁ, Eva. TEORETICKÉ PREDIKCE VLIVU ZAŠUMĚNÉHO KANÁLU NA TLUMOČNÍKŮV VÝKON PŘI SIMULTÁNNÍM TLU-MOČENÍ A JEJICH EMPIRICKÉ OVĚŘENÍ. Praha, 2017. Diplomová práce. Univerzita Karlova- Filozofická fakulta. Vedoucí práce Prof. PhDr. Ivana Čeňková, CSc.
- [8] VRZAL, David. Tlumočení a překlad jako nástroj pro komunikaci společnosti a státu. Plzeň, 2021. Bakalářská práce. Západočeská univerzita. Vedoucí práce JUDr. Tomáš Louda CSc

4.2 Sources électroniques

- [1] AIIC. Distance interpreting. [En ligne].].[consulté le 18.3.2022]. Disponible sur: <https://aiic.org/site/world/conference/wherewework/rsi>

- [2] GB-Communications: Accompanying Interpretation [enligne]. [consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.gb-communication.com/en/servizio-43-Accompanying--Interpretation.html>
- [3] HISTORY OF INTERPRETING. Apportugal [enligne]. [Consulté le. 28.2.2022]. Disponible sur: <https://www.apportugal.com/interpretation-services/a-short-history-of-interpretation/>
- [4] Interprétation consécutive: Qu'est-ce que l'interprétation consécutive? En quoi consiste-t-elle? [enligne]. Commission Européenne [Consulté le .7.3.2022]. Disponible sur: https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/consecutive-interpreting_fr
- [5] Les modes d'interprétation [enligne]. L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE [Consulté le 7.3.2022]. Disponible sur: <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/?fbclid=IwAR3IgoQB1pDLci-rEzzo40bDJZItzySxXUWrJysKcxguMb94gSCb3uIBoP84>
- [6] Registr překladatelských firem: Soudní tlumočení [enligne]. [consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.tlumoceni-preklady.cz/o-prekladatelstvi/soudni-tlumoceni/>
- [7] SCHMIDT, Daniela. A Brief History of Interpretation and Translation. Translitorial [enligne]. 2020, 3.11. 2020 [consulté le: 2.3.2022]. Disponible sur : <http://www.translitorial.com/reference/a-brief-history-of-interpretation-and-translation/>
- [8] Tchan traduction: Interprétation d'accompagnement/Interprétation consécutive Quelles différences? [enligne]. [consulté le 12.3.2022]. Disponible sur: <https://www.tchan-traduction.fr/traduction-interpreation-du-chinois-en-bretagne/interpretation-d-accompagnement-interpretation-consécutive/>
- [9] VITOUCHOVÁ, Veronika. Rudolf II. Knihovna Akademie věd ČR [enligne]. 2012 [cit. 2022-03-28]. Disponible sur: https://www.lib.cas.cz/casopis_informace/rudolf-ii/
- [10] 8 key types of interpretation [enligne]. Interactio, 2021 [Consulté le: 7.3.2022]. Disponible sur: <https://www.interactio.io/post/7-types-of-interpretation-you-have-to-know>

4.3 Dictionnaires en ligne

[1] Bpifrance. [En ligne]. Disponible sur : <https://bpifrance-creation.fr/activite-commerciale>

[2] Larousse. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue/>

[3] Le Robert. [En ligne]. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition>

[4] Linternoute [En ligne]. Disponible sur : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>

[5] TERMIUM Plus. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/>

5 RÉSUMÉ

5.1 En français

Le but de ce mémoire est de présenter les principaux sujets dans le domaine de l'interprétation et puis de créer un glossaire utile des termes du domaine d'entreprise qui peut être outil pour les étudiants étudiant le français et se concentrant sur les affaires ou l'économie, mais pourrait également être utilisé par les employés ou les interprètes de l'entreprise.

La partie théorique porte sur Histoire d'interopération, modes d'interprétation et de catégories d'interprétation spécifique.

La partie pratique consiste en un glossaire de termes issus des domaines de l'économie, des affaires, de la finance et du droit. Il est réalisé à l'aide de vidéos de la plateforme youtube.com. Chaque terme est expliqué de manière très précise afin d'éviter d'éventuels malentendus ou confusions avec d'autres termes.

La liste complète des vidéos utilisées est incluse dans les Annexes de ce mémoire.

5.2 Český

Cílem této bakalářské práce je představit hlavní témata z oblasti tlumočení a následně vytvořit glosář pojmů z oblasti obchodu, který může být užitečným nástrojem pro studenty francouzštiny zaměřující se na komerční praxi ale také pro zaměstnance či tlumočnický v oblasti obchodu.

Teoretická část práce se zabývá historií tlumočení, druhy tlumočení a jeho specifickými kategoriemi.

Praktickou část práce tvoří glosář pojmů z oblasti ekonomie, obchodu, finance a práva. Glosář byl vytvořený analýzou videí z platformy youtube.com. Každý termín obsažen v glosáři je vysvětlen tak, aby nemohlo dojít k záměnám s jinými termíny.

Celý seznam použitých videí je uveden v příloze.

5.3 English

The aim of this bachelor thesis is to present the main topics in the field of interpreting domain and to create a glossary of terms from the field of business, which can be a useful

tool for French students focusing on commercial practice but also for employees or interpreters in business.

The theoretical part deals with the history of interpreting, types of interpreting and its specific categories.

The practical part of the thesis consists of a glossary of terms from the field of economics, business, finance and law. The glossary was created by analyzing videos from the youtube.com platform. Each term contained in the glossary is explained in such a way that there is no confusion with other terms.

The full list of used videos is given in the Appendices.

6 ANNEXES

- [1] "C'est quoi une entreprise ?", 13. 11. 2014, Disponible sur : <https://youtu.be/ndtHS0rWoqU>
- [2] [economie.org] L'argent #1 – Monnaie, banques et création monétaire, 12. 9. 2019, Disponible sur: <https://youtu.be/RcAmvaGtNkE>)
- [3] {DEVENIR AUTO ENTREPRENEUR} 9 ERREURS A EVITER POUR DEVENIR MICRO ENTREPRENEUR AUTO-ENTREPRENEUR, 27. 2. 2019, Disponible sur: <https://youtu.be/is-8H8gJ6yA>
- [4] Comment Faire un Business Plan pour Démarrer Son Entreprise, 18. 3. 2020, Disponible sur: <https://youtu.be/F7DfGzvB0Mg>
- [5] Comment faire un business plan pour la création de son entreprise, 2. 6. 2017, Disponible sur: https://youtu.be/IrKmQ_16cC8
- [6] Comment choisir son statut juridique : Choisir le statut juridique EURL, 19. 5. 2017, Disponible sur: <https://youtu.be/u-ZyY15rY9M>
- [7] Comment choisir son statut juridique : Pourquoi choisir la SARL comme statut juridique, 24. 5. 2017, Disponible sur: https://youtu.be/4vpBE_G0BFE
- [8] Créer une entreprise entreprise individuelle ou société ?, 12. 10. 2015, Disponible sur: <https://youtu.be/XH-CHPJN1Us>
- [9] Découvrez la culture d'entreprise Société Générale, 24. 1. 2020, Disponible sur: <https://youtu.be/1XmIZEKCyP4>
- [10] Chapitre 3 : Les fondements du commerce international ? - Une analyse du commerce mondial, 10. 11. 2014, Disponible sur: <https://youtu.be/idi6AyO6fJw>
- [11] La personnalité juridique (définition, début et fin), 7. 6. 2018, Disponible sur: <https://youtu.be/BocEzFc7M-A>
- [12] Le droit des contrats (introduction au droit des contrats), 1. 5. 2020, Disponible sur: <https://youtu.be/S8ei43cKQd8>
- [13] Les personnes morales (définition et exemple), 25. 9. 2020, Disponible sur: <https://youtu.be/44d56p77WtE>

- [14] L'organisation dans l'entreprise - SES - 1ère - Les Bons Profs, 3. 1. 2018, Disponible sur : <https://youtu.be/1usNJcxONQw>
- [15] MICRO ENTREPRENEUR, AUTO ENTREPRENEUR LES CHANGEMENTS 2019 CREER VOTRE MICRO ENTREPRISE, 1. 2. 2019, Disponible sur: <https://youtu.be/gb24SMOf7UM>
- [16] Qu'est-ce qu'une banque ? | Banque de France, 22. 7. 2020, Disponible sur: <https://youtu.be/8I4sdXbgk4g>
- [17] Rémunération du dirigeant : que choisir entre dividende et prime ? , 26. 6. 2015, Disponible sur: <https://youtu.be/hXBV2mmR6g8>
- [18] REMUNERATION DU CHEF D'ENTREPRISE] SALAIRE OU DIVIDENDES 2018, REMUNERATION DU CHEF D'ENTREPRISE, 25. 9. 2018, Disponible sur: https://youtu.be/hL3owRUGt_g
- [19] Réussir sa création d'entreprise : la bonne recette, 20. 1. 2015, Disponible sur: <https://youtu.be/IHWLEJZnJ5c>
- [20] SAS ? SARL ? EURL ? EIRL ? Auto-entrepreneur ? Comment choisir pour créer son entreprise ?, 22. 11. 2016, Disponible sur : <https://youtu.be/RIA87ggNgd4>